

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Croisée

Présences:

Mme Marie-Lou Boutet, représentante de parent et présidente du CÉ
M. Alain Bordeleau, représentant de parent et vice-président du CÉ
Mme Jessica Therriault, représentante de parent et représentante au comité de Parents du CSSRS
M. François Hotte, représentant de parent et représentant substitut au comité de Parents du CSSRS
Mme Véronique Lafond, représentante de parent
Mme Marie-Claude Raymond, enseignante
Mme Sandra Grimard, enseignante
Mme Julie Hamel, enseignante du point de service TSA
Mme Joannie Durand, psychoéducatrice
Mme Véronique Fréchette, technicienne du SDG
Mme Marie-Michelle Lévesque, directrice adjointe
Mme Sophie Chabot, directrice
M. Maxime Audet, parent substitut
Mme Julie Brunette, parent substitut

Absences: Aucune

Autres présences: M. Steve Morin, président de la fondation de l'école

Procès-verbal de la rencontre du 15 avril 2024

1. Mot de bienvenue

2. Procédures statutaires

2.1. Prise des présences et vérification du quorum

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h10.

2.2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Véronique Fréchette, appuyé par Marie-Claude Raymond et résolu : que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 26 février 2024

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par Marie-Claude Raymond et résolu : que le procès-verbal du 26 février 2024 soit adopté tel que déposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.4. Parole du public

Aucune parole du public.

3. Pour information

3.1. M. Steve Morin nous parle de la fondation

M. Morin explique les collectes de fonds à venir prochainement, soit la vente de billets de tirages à venir très bientôt et la vente de cartes-cadeaux prévue pour le temps des fêtes 2024. Celui-ci rappelle l'importance d'avoir des projets de planifiés afin de justifier plus facilement les collectes de fonds de la Fondation.

Discussion sur le financement d'un toit extérieur. Les besoins, les possibilités et les coûts associés sont alors discutés. En collaboration avec les ressources matérielles du CS, des demandes de prix seront réalisées par Mme Chabot et le tout sera ensuite présenté en conseil d'école pour consultation auprès des enseignants. La mesure 50530 pour l'aménagement des cours d'école sera demandée en 24-25 pour financer une partie du projet. Rappelons que cette mesure prévoit de fournir un montant à l'école, si la communauté s'engage à couvrir 10% des dépenses associées. La Fondation pourra être impliquée dans les mises de fonds, mais rappelons que les autres projets demandés à la Fondation pourraient être refusés afin de se concentrer exclusivement sur le financement de la classe extérieure.

3.2. Autorisation à faire signer par les parents pour la photo scolaire

Marie-Michelle présente le formulaire que les parents auront à signer pour autoriser la prise des photos scolaires ainsi que l'utilisation de cette dernière dans notre système-école (GPI). Il sera utilisé dès l'année scolaire 24-25 et devra être resigné chaque année scolaire subséquente.

3.3. Calendrier – Étapes et bulletins 24-25

Sophie présente le calendrier scolaire 24-25. Ce calendrier a été travaillé avec les membres du conseil d'école. Pour 24-25, notons l'ajout d'une rencontre de parents avec l'enseignante impliquée dans le projet d'anglais enrichi afin d'informer les parents et de répondre à leurs questions.

4. Pour discussion

4.1. Critères de sélection de la direction d'établissement

En l'absence de l'équipe de direction, les membres du conseil d'établissement remplissent le sondage sur FORMS.

4.2. Règles de fonctionnement lorsqu'une personne participe via TEAMS

Tel qu'inscrit dans le projet de loi 23, « il est désormais possible de tenir les séances du CÉ à distance, en autant que la direction ou un membre du CÉ soit présent physiquement au lieu fixé pour la séance. Les membres du CÉ pourraient interdire la tenue de séance du CÉ à distance via les règles de régie interne. »

Le CÉ définit les règles suivantes, qui seront rappelées lorsqu'un participant sera présent via TEAMS :

- Le participant doit s'identifier avec son nom et prénom réel ;
- L'enregistrement de la séance est interdit ;
- Le public doit respecter le temps prévu à la parole du public.

4.3. Page Facebook non officielle de l'école

Actuellement, une page Facebook non officielle utilisant le logo de l'école est gérée par des parents et des membres de la communauté. L'objectif est d'offrir aux parents la possibilité de poser des questions. M. Bordeleau, un membre parent du CÉ, se porte volontaire pour communiquer avec les administrateurs afin de demander que le nom de la page soit modifié et que le logo de l'école soit retiré. De plus, il les sensibilisera à définir des règles claires (publicités, ventes, etc.) et les sensibilisera sur l'importance de faire respecter le projet de loi 25 visant la protection des renseignements personnels et les enjeux légaux associés au non-respect de ce projet de loi.

5. Pour approbation

5.1. Sorties éducatives / sorties de fin d'année

Quatre demandes furent présentées pour approbation.

Il est proposé par François Hotte, appuyé par Véronique Lafond et résolu : que les sorties éducatives et de fin d'année soient adoptées telles que présentées.

5.2. Demandes à la fondation

Quatre demandes au total ont été présentées.

Il est proposé par François Hotte, appuyé par Véronique Lafond et résolu : que les projets soient adoptés tels que présentés.

6. Pour adoption

6.1. Journées pédagogiques 24-25 du service de garde

Véronique présente le calendrier des journées pédagogiques du service de garde 2024-2025.

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par Jessica Therriault et résolu : que les journées pédagogiques 24-25 du service de garde soient adoptées telles que présentées.

7. Affaires nouvelles – informations

7.1. Nouvelles de l'école

Mme Chabot remercie les parents bénévoles impliqués lors de l'éclipse scolaire et souligne le travail d'organisation du service de garde et des secrétaires. L'expérience a été positive pour les élèves.

7.2. Nouvelles du service de garde

La période d'inscription pour 2024-2025 est en cours.

7.3. Nouvelles de la présidence du conseil d'établissement

La présidente cède la parole à M. Bordeleau qui explique les démarches effectuées pour faire vivre un Salon du livre à l'école. L'activité serait gratuite et 30% des

profits réalisés seraient remis à l'école pour faire l'achat de livres. Il s'agit d'un évènement qui met de l'avant des maisons d'éditions québécoises, qui encourage la lecture à la maison et qui permet de bonifier les livres de l'école. Des activités pour les élèves pourraient être organisées dans la journée (ex : visite d'un auteur) et le Salon du livre serait ouvert aux parents en fin de journée. Convenons de mettre le point à l'ordre du jour de la première séance du CÉ 24-25 afin de planifier l'évènement pour la fin novembre.

7.4. Nouvelles du représentant du comité de parent

La politique de l'organisation scolaire incluant celle sur le transport scolaire est encore sur la table. Il s'agit d'un gros sujet qui comporte plusieurs enjeux. Des précisions seront à venir.

7.5. Nouvelles de la fondation

Voir le point 3.1.

8. Correspondance

Aucune correspondance.

9. Divers

9.1. La sécurité routière autour de l'école

À la suite de plusieurs accidents survenus sur les traverses de piétons à proximité de la zone scolaire, des démarches ont été faites auprès du service de police afin de collecter les données sur le nombre d'accidents pouvant justifier la présence d'un brigadier supplémentaire à l'autre carrefour giratoire. Comme les démarches sont ardues, un courriel signé par les membres du CÉ sera envoyé à la ville pour faire cette demande d'ajout d'un brigadier. Au besoin, une lettre signée par des parents ou une pétition pourrait être envisagée.

9.2. Le débarcadère

Discutons des enjeux de sécurité associés à la surutilisation du débarcadère parent, au non-respect des règles d'utilisation et à l'utilisation du stationnement des employés comme zone de débarcadère. Malgré les nombreux rappels par différentes voies de communication, notons que les règlements ne sont toujours pas respectés et que l'enjeu de sécurité demeure. Proposons d'intensifier la sensibilisation et le rappel des règlements par une présence d'un employé de l'école ou par des pancartes aux abords du débarcadère.

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Véronique Lafond, et appuyé par Marie-Claude Raymond et résolu : que la séance soit levée à 21h23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Lou Boutet, présidente

Sophie Chabot, directrice